

SE-Unsa du CANTAL
Centre Antonin LAC
7, rue du 139^e RI
15@se-unsa.org
N° de téléphone : 06 38 72 07 84

A Madame l'Inspectrice d'Académie du CANTAL
Directrice des services académiques du Cantal

AURILLAC, le 10 Novembre 2020

Objet : Reconnaissance des risques psycho-sociaux des enseignants.
Madame l'Inspectrice d'académie,

Nous connaissons l'intérêt que vous portez à la bonne marche du système éducatif dans le Cantal et au bien-être des équipes éducatives.

A l'instar du courrier envoyé par le SE-Unsa en date du 5 octobre vous décrivant la source d'épuisement pour les personnels occupant les fonctions de directeurs- directrices provoquée par la gestion de la crise sanitaire et de la décision de certains départements, nous vous demandons de reporter les stages de formation.

En effet, ceux-ci ne peuvent être maintenus dans le contexte sanitaire que nous traversons. Certaines écoles recevraient ainsi plusieurs moyens de remplacement qui ne connaissent aucunement le protocole sanitaire des écoles en question. Alors que dans votre courrier du 3 novembre, vous nous rappeliez l'importance de consignes sanitaires.

De plus, ces changements d'enseignants en cette période trouble ne rassurent nullement les élèves et leurs familles.

Actuellement, les équipes enseignantes sont très sollicitées et sont confrontés à plusieurs défis :

- Assurer un climat de confiance dans une école en proie à une double crise sanitaire et terroriste.
- Se recentrer sur les apprentissages de leurs élèves qui ont subi une année scolaire 2021-2020 chaotique.

Les enseignants du département ont besoin aussi de temps pour assurer le quotidien de la classe dans les conditions décrites ci-dessus. Il ne sert à rien de tirer sur la corde de la conscience professionnelle alors qu'elle est en passe de se rompre.

Nous espérons tous et toutes que vous assurez la sécurité de tous les personnels du département en suspendant les formations non urgentes durant la crise sanitaire,

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien prêter à notre demande, je vous prie d'agréer, Madame l'Inspectrice d'académie, l'expression de ma considération distinguée.

Joëlle SALARNIER
Secrétaire départementale du SE-Unsa 15

